



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 21 septembre 2019

L'Assemblée Générale a lieu à la maison des associations de Saint-Guyomard (56).

La séance est ouverte à 14h par Pascal AUBRY, Président de la Ligue.

Ordre du jour

1. Quorum	3
Représentation des clubs	3
Votants.....	4
Vérification du quorum.....	4
2. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 23 février 2019	5
3. Adoption du bilan moral 2019	5
Direction Régionale de l'Arbitrage	5
Direction Régionale Technique	6
Secteurs Solaires.....	7
Secteur jeunes.....	8
Secteur médical	9
Secteur féminin.....	9
Formation.....	9
Communication.....	10
4. Adoption du compte de résultats 2019	10
Secteur jeunes.....	10
Secteur scolaires	10
Secteur féminines	11
Secteur adultes.....	11
Secteur formation	11
Comités Départementaux	11
Fonctionnement	11
Compte de résultats global	12
5. Adoption du budget prévisionnel 2019-2020	13
Secteur jeunes.....	13
Secteur scolaires	13
Secteur féminines	13
Secteur adultes.....	13
Secteur formation	14
Comités Départementaux	14
Fonctionnement.....	14
Prévisionnel global.....	14
6. La mixité aux échecs, la mixité des tournois au Bretagne jeunes	15
7. Questions diverses	16
Mixité au championnat de Bretagne adultes.....	16
Mini-Doc échecs	16

1. Quorum

Représentation des clubs

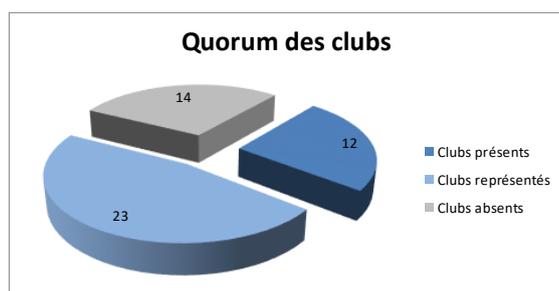


Dép.	FFE	Club	A	B	Voix	Responsable	Prés.	Pouvoir
22	F22001	Echiquier Briochin	32	45	3	LETY Michel		RUHLMANN Anne
22	F22003	Echiquier Guingampais	66	26	4	LUCO Alain		LEMASLE Raphaël
22	F22024	Echecs-Passion Yffiniac	33	2	2	CHAPELAIN Florent		HAMELIN Isabelle
22	F22025	Club Hillionnais d'Echecs	13	13	1	LE BORGNE Julien		HAMELIN Isabelle
22	F22026	Echiquier de Lannion	29	77	3	LOUDIER Sarah		RUHLMANN Anne
22	F22027	Echiquier Barnabéen	18	58	3	BOIZARD Francis	X	
22	F22029	Emeraude Echecs	11	2	1	Deneville Christian		ALLORY Pierre-Jean
22	F22031	Echiquier de Plouaret/Vieux Marche/Tregrom	19	43	3	PRIMAULT Loic		BACON Bruno
22	F22034	L'Echiquier des Templiers	15	10	2	VALGRES Bernard		HAMELIN Isabelle
29	F29001	Echiquier Quimpérois	44	117	5	CADIOU Jacques		FAMEL Stéphane
29	F29012	Echiquier du Léon - Lesneven	19	15	2	RANNOU Noel		PRIGENT Jérôme
29	F29036	USAM Echiquier Brestois	64	12	4	BAUDIN Frederic	X	
29	F29037	Echiquier Gouesnousien	39	60	4	THIERY Mathieu		KERBAOL Jacques
29	F29038	Club d'Echecs de Plougastel	32	1	2	TREGUER Daniel		
29	F29044	Echiquier du Pays Fouesnantais	26	7	2	HOCHART Jean-Luc	X	
29	F29046	Echiquier du Pays de Landerneau	5	0	1	CHETAIL Jean-Louis		
29	F29051	Mat Club de Guipavas	21	1	2	MARSUALT Michel		
29	F29058	Le Petit Pion	10	15	1	FEVRIER Anne		
29	F29060	Le Grand Roque de Saint Divy	8	11	1	KEBER Thierry		
29	F29061	L'Echiquier Bleu	17	4	2	PLOQUIN Marc		
29	F29062	Echiquier Quimperlois	18	20	2	DIMEY Stephane		HOCHART Jean-Luc
29	F29065	Fianchetto du roi	7	1	1	DONCHEZ Gilbert		
29	F29066	Club d'Echecs de Pont l'Abbé	8	5	1	KERAVEC Julien		NOTTER Max
35	F35001	Rennes Paul Bert	99	40	6	DEMANGHON Jonathan		
35	F35009	Echiquier Guichenais	21	28	2	MIGOT Martine	X	
35	F35013	Echiquier Vitréen	25	26	2	DODARD Herve		LE GAL Loic
35	F35043	Echiquier Domloupéen	54	13	3	GUETTE Gilles		AUBRY Pascal
35	F35044	Betton Echecs Club	32	18	2	PINEAU Gerard		PERNOT Damien
35	F35046	Echiquier du pays de Liffré	78	120	6	RUHLMANN Anne	X	
35	F35048	Echiquier Rennes - Les Longs Pres	24	2	2	TROVALET Sylvain	X	
35	F35049	L'Echiquier Dinardais	29	34	3	STORME Alain	X	
35	F35051	L'Echiquier Vezinois	37	65	4	BOURGOIN Jean-Louis		RUHLMANN Anne
35	F35052	Olympic Club Montalbanais	20	17	2	DANET Claude		RUHLMANN Anne
35	F35053	Haute Bretagne Echecs	13	20	1	GLORY Alain		
35	F35054	Association Sportive de Gévezé	5	0	1	COZIC Guy		
35	F35056	Pion Pacé - MJC	13	1	1	YCHE Michel		
35	F35057	Echiquier du Semnon	17	13	2	MULPAS Eric		RUHLMANN Anne
35	F35058	Le Petit Donjon Malouin	5	1	1	AL AHDAB Nasir		RUHLMANN Anne
35	F35059	Echiquier de l'Oust	6	29	1	GASTAUD Patrick		RUHLMANN Anne
56	F56014	Echiquier du Pays de Baud	25	49	3	ROUSSEAU Emmanuel	X	
56	F56023	Echiquier Quévenois	37	2	3	BERTHELOT Eric		
56	F56024	Echiquier de l'ABC Pays de Vannes	66	75	5	MARECHAL Daniel		LE GAL Loic
56	F56028	Echiquier Laique Ste Anne d'Auray	59	96	4	LE GAL Loic	X	
56	F56031	Echiquier Hennebontais	12	1	1	POTIER Pierre		
56	F56032	Club d'Echecs de Languidic	8	12	1	BERTHAULT Tiffany		
56	F56033	Fous d'Echecs Pays de Ploërmel	21	76	3	GEORGET Patrice	X	
56	F56034	Questembert Echecs	22	29	2	TRELOHAN Henri		VASSELIN Benoit
56	F56035	Echiquier St Guyomard La Dame Blanche	6	13	1	CHENEAU Lionel	X	
56	F56037	Echiquier club de Pontivy	13	5	1	VASSELIN Benoit	X	

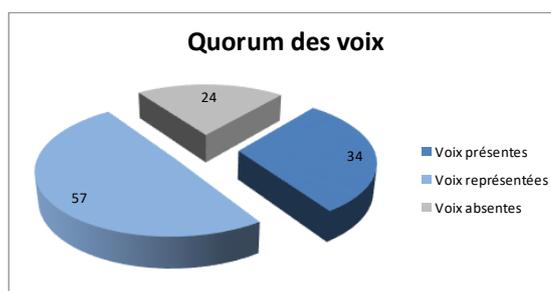
Votants

Votant	Voix	Club
1 ALLORY Pierre-Jean	1	1 F22029 - Emeraude Echecs
2 AUBRY Pascal	3	3 F35043 - Echiquier Domloupéen
3 BACON Bruno	3	3 F22031 - Echiquier de Plouaret/Vieux Marche/Tregrom
4 BAUDIN Frederic	4	4 F29036 - USAM Echiquier Brestois
5 BOIZARD Francis	3	3 F22027 - Echiquier Barnabéen
6 CHENEAU Lionel	1	1 F56035 - Echiquier St Guyomard La Dame Blanche
7 FAMEL Stéphane	5	5 F29001 - Echiquier Quimpérois
8 GEORGET Patrice	3	3 F56033 - Fous d'Echecs Pays de Ploërmel
9 HAMELIN Isabelle	5	2 F22024 - Echecs-Passion Yffiniac 1 F22025 - Club Hillionnais d'Echecs 2 F22034 - L'Echiquier des Templiers
10 HOCHART Jean-Luc	4	2 F29044 - Echiquier du Pays Fouesnantais 2 F29062 - Echiquier Quimperlois
11 KERBAOL Jacques	4	4 F29037 - Echiquier Gouesnousien
12 LE GAL Loic	11	2 F35013 - Echiquier Vitréen 5 F56024 - Echiquier de l'ABC Pays de Vannes 4 F56028 - Echiquier Laique Ste Anne d'Auray
13 LEMASLE Raphaël	4	4 F22003 - Echiquier Guingampais
14 MIGOT Martine	2	2 F35009 - Echiquier Guichenais
15 NOTTER Max	1	1 F29066 - Club d'Echecs de Pont l'Abbé
16 PERNOT Damien	2	2 F35044 - Betton Echecs Club
17 PRIGENT Jérôme	2	2 F29012 - Echiquier du Léon - Lesneven
18 ROUSSEAU Emmanuel	3	3 F56014 - Echiquier du Pays de Baud
19 RUHLMANN Anne	22	3 F22001 - Echiquier Briochin 3 F22026 - Echiquier de Lannion 6 F35046 - Echiquier du pays de Liffré 4 F35051 - L'Echiquier Vezinois 2 F35052 - Olympic Club Montalbanais 2 F35057 - Echiquier du Semnon 1 F35058 - Le Petit Donjon Malouin 1 F35059 - Echiquier de l'Oust
20 STORME Alain	3	3 F35049 - L'Echiquier Dinardais
21 TROVALET Sylvain	2	2 F35048 - Echiquier Rennes - Les Longs Pres
22 VASSELIN Benoit	3	2 F56034 - Questembert Echecs 1 F56037 - Echiquier club de Pontivy

Vérification du quorum



Quorum des clubs		
Clubs présents	12	24%
Clubs représentés	23	47%
Clubs absents	14	29%
Total	49	100%

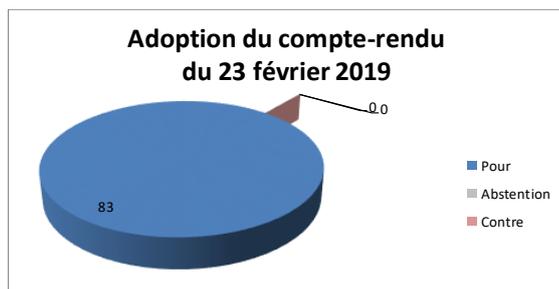


Quorum des voix		
Voix présentes	34	30%
Voix représentées	57	50%
Voix absentes	24	21%
Total	115	100%

Cette Assemblée Générale se tient sans condition de quorum.

Pascal AUBRY félicite les clubs pour leur mobilisation et rappelle que seuls les clubs présents ou représentés aux Assemblées générales peuvent prétendre à une aide financière de la Ligue.

2. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 23 février 2019



Adoption du compte-rendu du 23 février 2019		
Pour	83	100%
Abstention	0	0%
Contre	0	0%
Total	83	100%

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité (83 voix pour).

3. Adoption du bilan moral 2019

Suite au changement de rythme budgétaire, le bilan moral s'étend sur la période allant du 23 février au 31 août 2019. Il présente donc peu d'activité en comparaison des rapports précédents.



Pascal AUBRY rappelle que la Ligue est ce que chacun en fait, à sa mesure, et rappelle son fonctionnement :

- L'Assemblée Générale oriente ;
- Le Comité Directeur décide ;
- Les Commissions proposent, réalisent et rendent compte ;
- Le Bureau exécute.

Les bilans de l'année et les perspectives de la saison à venir sont présentés par les responsables de chaque secteur.

Direction Régionale de l'Arbitrage

Laurent LECORNU a été nommé Directeur Régional de l'Arbitrage en remplacement de Paul-Pascal LERAT, démissionnaire.



La composition de la Direction Régionale de l'Arbitrage est désormais la suivante :

- Pascal AUBRY
- Laurent LECORNU (DRA)

Formation

Plusieurs stages d'arbitrage auront lieu sur la saison à venir, parmi eux :

- Stage AFC (ex AF4) 2 jours : 9-10 novembre 2019 à Pacé (35), organisation CDJE35, 1 place disponible
- Stage AFO1 (ex AF3) 2 jours : 8-9 février 2020, recherche d'un club support, organisation Ligue
- Stage « délivrance d'ASP » ½ journée : 28-29 mars 2020 (à confirmer), organisation Ligue
- Stage Formation Continue 1 journée : 28-29 mars 2020 (à confirmer), organisation Ligue

Rappel sur la nécessité des clubs de former des arbitres

Laurent LECORNU rappelle l'obligation pour les clubs d'avoir un Arbitre Fédéral Club dès qu'ils engagent une équipe en nationale 4 adultes ou en division supérieure. Pascal AUBRY précise que les contrôles sont désormais effectués par la Commission Technique Fédérale, qu'un club Breton a bénéficié pour la saison à venir d'une dérogation mais que ces dérogations ne seront plus possibles à l'avenir.

Examens d'arbitrage 2020

Deux examens d'arbitrage auront lieu les samedis 14 décembre 2019 (matin) et 13 juin 2020 (après-midi).

Direction Régionale Technique

Pierre-Jean ALLORY remplace Henri TRELOHAN, démissionnaire.

La composition de la Direction Régionale Technique est désormais la suivante :

- Pascal AUBRY (DRT)
- Pierre-Jean ALLORY



Validation des règlements

Tous les règlements de la Ligue ont été validés par le Comité Directeur, sauf celui du championnat de Bretagne toutes catégories (non présenté) et celui du championnat de Bretagne jeunes (en attente de consultation des responsables des clubs sur la mixité des tournois).



Calendrier

Le calendrier 2020 a été validé par le Comité Directeur.



Interclubs adultes (Nationale 4)

Pascal AUBRY remercie les nouveaux Directeurs de Groupe :

- Groupe Nord : Hervé DODARD (support : Laurent LECORNU)
- Groupe Sud : Briac DENIZET (support : Pascal AUBRY)
- Groupe Est : Henri TRELOHAN



A la demande d'Hervé DODARD, une page sur le site web de la Ligue a été mise en place pour indiquer le rôle de chacun des acteurs dans le fonctionnement des interclubs adultes :

- <https://echecs-bretagne.fr/node/1856>

Les principales modifications apportées au règlement sont les suivantes :

- Charge aux clubs de trouver une solution en cas d'indisponibilité de leur salle ;
- Impossibilité pour les arbitres jeunes d'officier (demande de la CTF).



Pascal AUBRY rappelle la décision de la Direction Régionale Technique du 23 février 2019 en ce qui concerne le placement des échiquiers sur les championnats départementaux :

*Lorsque la **Direction Technique Régionale** sera consultée pour la validation des règlements des divisions départementales, elle **acceptera, pour la plus basse division seulement, que le maximum de 100 point défini par l'article 3.6 du règlement fédéral ne s'applique entre deux joueurs que si les deux joueurs sont classés** (classement national ou Fide) **ou si les deux joueurs ne sont pas classés** (classement estimé).*

Question : comment avertir que l'organisateur de la rencontre est pour une rencontre une autre personne que le contact donné en début de saison ?

Réponse : il suffit d'en informer le Directeur de Groupe par courrier électronique.

Question : est-il obligatoire pour les organisateurs des rencontres d'entrer les résultats en ligne sur le site fédéral ou peut-on encore envoyer les résultats au Directeur de Groupe ?

Réponse : Il est demandé à tous de saisir en ligne, les personnes vraiment dans l'incapacité de le faire doivent en informer leur Directeur de Groupe.

Question : un joueur de Nationale 4 peut-il arbitrer son match ?

Réponse : oui, s'il n'est ni capitaine ni arbitre d'un autre matche.

Secteurs Solaires

Le Directeur des Scolaires est Dominique RUHLMANN.

Les correspondants scolaires des Comités Départementaux sont :

- Côtes d'Armor (22) : Sarah LOUDIER
- Finistère (29) : Jacques KERBAOL et Françoise LEFEUVRE
- Ille-et-Vilaine (35) : Dominique RUHLMANN
- Morbihan (56) : Loïc LE GAL



Championnat scolaire FFE

Les modifications suivantes ont été apportées au règlement :

- Modification des règles de placement (Elos Fide, puis Elos nationaux, puis Elos estimés) ;
- Homologation obligatoire des tournois qualificatifs ;
- Préférence des cadences Fischer ;
- Passage de 8 à 12 équipes collèges pour la finale académique.



Question : en cadence Fischer, l'arbitre peut-il intervenir pour interrompre une partie ?

Réponse : oui, voir par exemple la règle des 75 coups.

Championnat UNSS

La finale nationale du championnat UNSS (collèges et lycées) aura lieu en Bretagne en 2020.



Une Commission Mixte Régionale (UNSS & Ligue) est en cours de constitution, Dominique RUHLMANN invite les responsables intéressés à se signaler (réunion jeudi 3 octobre 18h à Rennes, possibilité de visio-conférence).

Les dates des phases départementales collèges FFE sont à fixer d'urgence pour éviter les chevauchements avec les qualifications UNSS académiques et inter-académiques.

Question : les écoles privées peuvent-elles participer au championnat UNSS ?

Réponse : oui, il faut pour cela qu'elles adhèrent à l'UNSS, avec des conditions très intéressantes pour la première adhésion.

Question : le haut niveau scolaire sera-t-il pris en compte par la réforme du baccalauréat ?

Réponse : aucune réponse, c'est une question pour l'UNSS.

Secteur jeunes

Pôles Elite/Avenir

Pascal AUBRY indique que les pôles Elite/Avenir de la Ligue sont reconduits sur la saison 2020 suite au bilan fait avec les entraîneurs des pôles (Simon LE MAREC, Raphaël LEMASLE et Max NOTTER) en fin de saison dernière, et compte tenu du retour des parents et des jeunes après le championnat de France jeunes. Un recentrage sur les plus jeunes catégories sera effectué et deux nouvelles actions seront menées :

- Une journée de détection des jeunes aura lieu le samedi 28 septembre 2019, dans deux lieux différents (un dans le Finistère et un en Ile-et-Vilaine), action déjà annoncée dans le Bretagne Echecs Info n°51.
- L'accompagnement sportif sur un tournoi sera mis en place.



Question : 15 places sont disponibles par lieu pour la journée de détection, la liste des inscrits va-t-elle être affichée en ligne ?

Réponse : oui.

Le calendrier prévisionnel des actions est le suivant :

- 28 septembre 2019 : journée de détection des jeunes, dans deux lieux différents (Finistère et Ile-et-Vilaine)
- 1^{er} octobre 2019 : retour des entraîneurs sur la journée
- 3 octobre 2019 : consultation des responsables départementaux des jeunes
- 7 octobre 2019 : information des joueurs retenus
- 21 octobre 2019 : publication des pôles et début des cours

Les actions suivantes sont prévues d'être mises en place (budgétisées dans le prévisionnel 2019-2020) :

- Journée de détection (28 septembre 2019)
- Cours à distance (à partir d'octobre 2019)
- Rencontres inter-ligues (à organiser)
- Accompagnement sportif sur des tournois (à organiser)
- Accompagnement au France jeunes

Interclubs jeunes (Nationale 3)

La possibilité de repêcher des équipes dans les autres championnats départementaux si un Comité ne qualifie pas d'équipe a été ajoutée au règlement.



Championnat de Bretagne jeunes 2020

Le championnat aura lieu du 27 février au 1^{er} mars 2020 et sera organisé par le CDJE29.

Le lieu pressenti est le lycée Kerbernez de Plomelin, cela reste à confirmer (une visite de l'établissement sera planifiée prochainement).

Pascal AUBRY rappelle que toutes les modifications proposées dans le règlement de la compétition ont été adoptées par le Comité Directeur mais que l'organisation de tournois mixtes ou séparés sera tranchée ultérieurement.



Question : où aura lieu le championnat de Bretagne jeunes 2021 ?

Réponse : selon la rotation mise en place, il aura lieu dans le Morbihan.

Accompagnement au France jeunes

Le championnat de France jeunes 2020 aura lieu à Agen du 26 avril au 3 mai 2020, Laetitia CATHERINOT est chargée de la mise en place de l'accompagnement de la Ligue.



Question : qu'en est-il du retour effectué par les parents après le championnat de France jeunes ?

Réponse : ce retour a été exploité pour préparer les actions de la saison 2020.

Secteur médical

Aucune actualité dans ce secteur n'a été signalée.



Secteur féminin

Pascal AUBRY rappelle que la Ligue n'a plus de responsable du secteur féminin.

Les dates des compétitions à venir sont les suivantes :

- 1^{er} décembre 2019 : coupe de la parité
- 26 janvier 2020 : Nationale 2
- 29 mars 2020 : Bretagne rapide féminin
- 7-10 mai 2020 : Top féminin
- 9-10 mai 2020 : Nationale 1
- 10 mai 2020 : Nationale 2 (phase inter-ligues)



Question : la date du 29 mars est-elle obligatoire pour l'organisation du championnat de Bretagne rapide féminin ?

Réponse : non, mais il sera difficile de trouver une autre date (en cas de changement de date, un accord de la Ligue sera nécessaire). Un appel aux clubs sera fait pour l'organisation, avec priorité aux clubs d'Ille-et-Vilaine (selon la rotation entre les départements).

Formation

Pascal AUBRY rappelle qu'un stage DEFFE a eu lieu à Yffiniac du 29 juin au 3 juillet 2019, organisé par le CDJE22, animé par Kevin TERRIEUX et suivi par 10 participants (dont 2 hors Ligue).



La Ligue a participé financièrement à ce stage :

- 50€ par stagiaire à l'inscription
- 50€ par stagiaire à l'obtention du diplôme (en attente)

Plusieurs clubs pointent les dysfonctionnements de la Fédération dans le secteur de la formation :

- Il n'y a plus de club formateur dans le 35, Liffré a fait un dossier, les précisions demandées ont été apportées mais n'ont pas eu de réponse, Domloup est en attente de réponse ;
- La page formation de la Fédération bascule vers un site PSJE qui ne répond pas aux sollicitations ;
- Dans la pratique, réaliser un stage de 20h en individuel et un autre en collectif devient impossible ;
- Certains clubs ont le label avec seulement des titulaires du DAFFE, comment pourraient-ils encadrer des stagiaires DEFFE ?

Pascal AUBRY indique qu'il fera remonter ces éléments au président de la fédération.

Communication

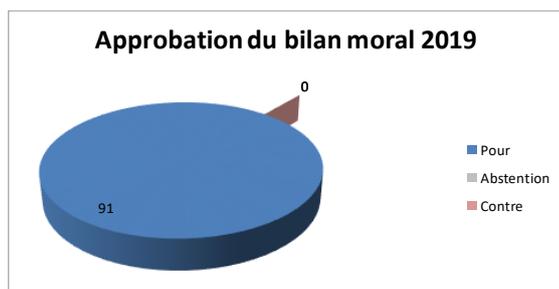
Toute la communication de la Ligue passe par :

- Son site web, très régulièrement mis à jour ;
- Ses deux lettres d'information : Bretagne Echecs Info et Bretagne Echecs Résultats.



Pascal AUBRY rappelle que tous les responsables des clubs peuvent inviter leurs adhérents à s'abonner directement aux lettres de la Ligue sur la page Communication du site web de la Ligue :

- <https://echecs-bretagne.fr/communication>



Approbation du bilan moral 2019		
Pour	91	100%
Abstention	0	0%
Contre	0	0%
Total	91	100%

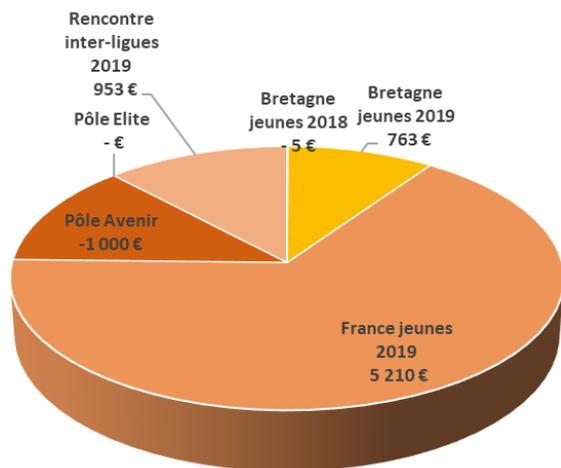
Le bilan moral 2019 est adopté à l'unanimité (91 voix pour)

4. Adoption du compte de résultats 2019

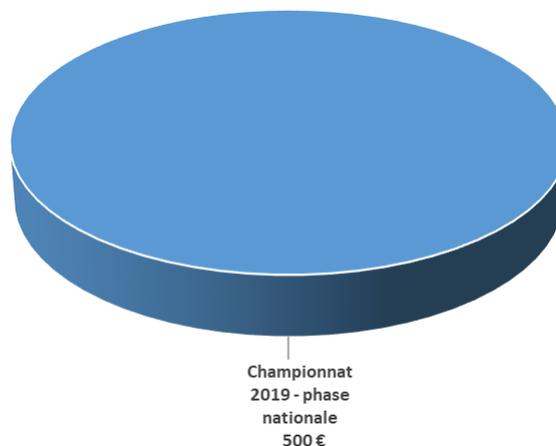
Le compte de résultats 2019 est présenté par Damien PERNOT, trésorier de la Ligue.



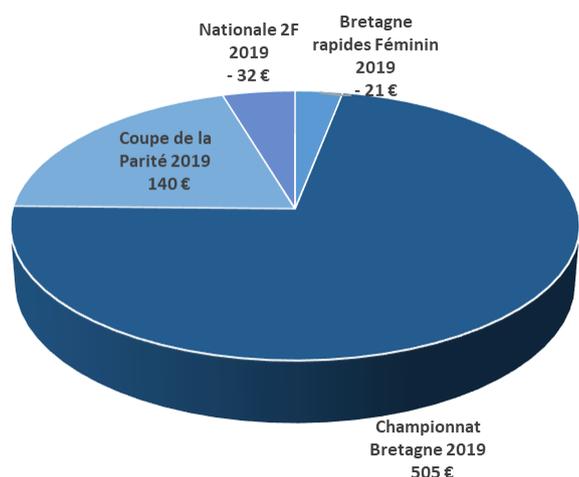
Secteur jeunes



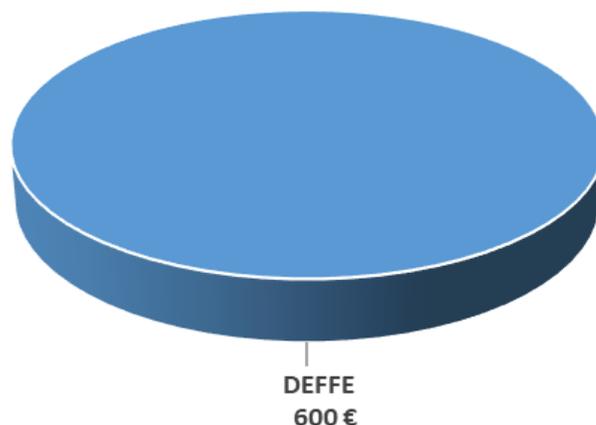
Secteur scolaires



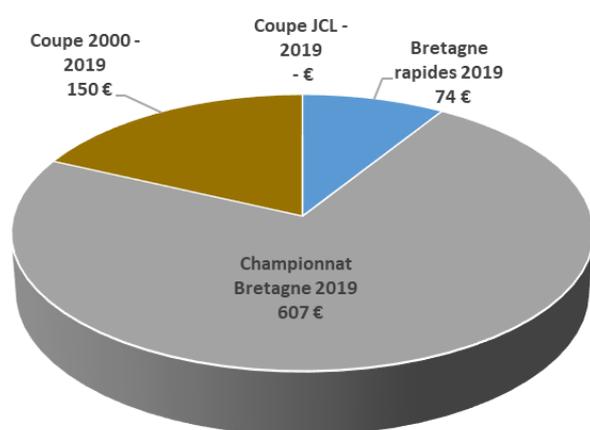
Secteur féminines



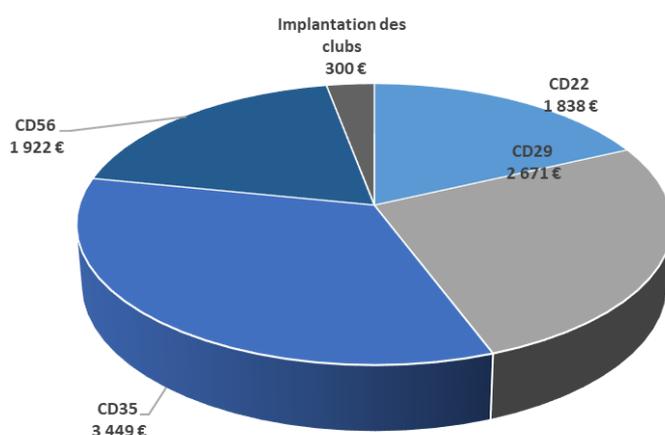
Secteur formation



Secteur adultes



Comités Départementaux



Fonctionnement

Charges	Débit
61 - Services extérieurs	180 €
6135 - Locations mobilières	180 €
Location salle AG 2018	180 €
62 - Autres services	224 €
6257 - Réceptions	61 €
pot AG	61 €
626 - Communication	163 €
Communication	163 €
Total général	404 €

Produits	Crédit
70 - Ventes	90 €
707 - Vente/Utilisation feuilles	90 €
Revente feuilles à Domloup	40 €
Feuilles de partie Bretagne Jeunes	50 €
77 - Produits exceptionnels	71 €
778 - Autres produits exceptionnels	71 €
Remboursement des frais bancaires	71 €
78 - Amortissements et provisions	4 €
7876 - Reprise sur provisions	4 €
pot AG	4 €
Total général	166 €

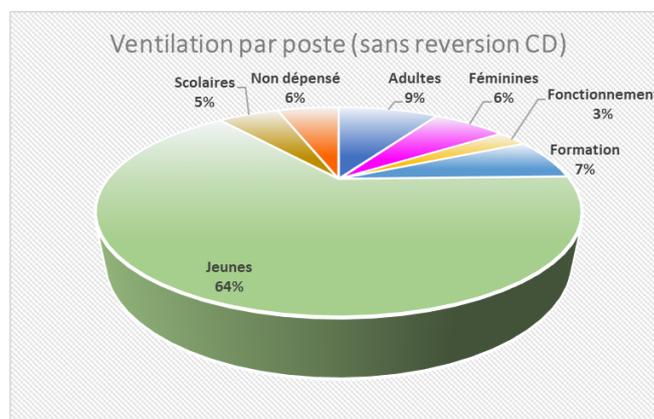
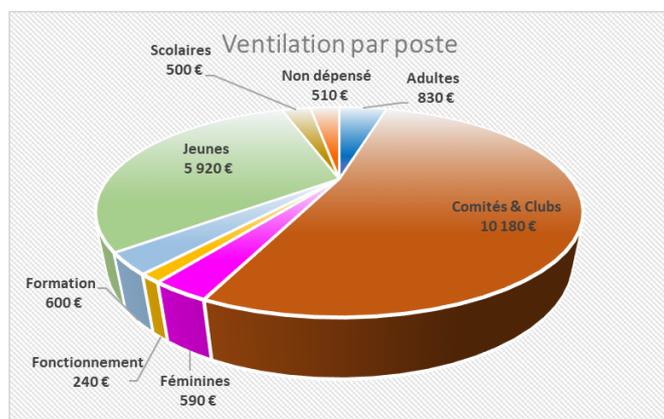
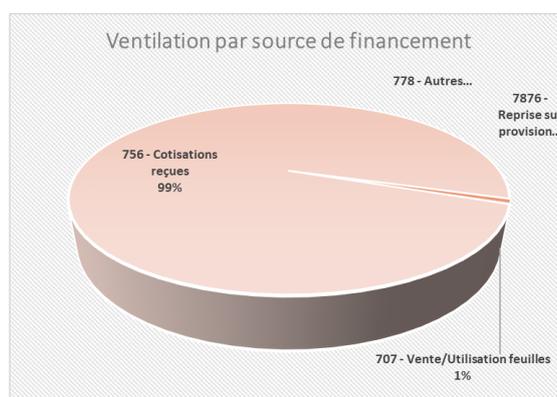
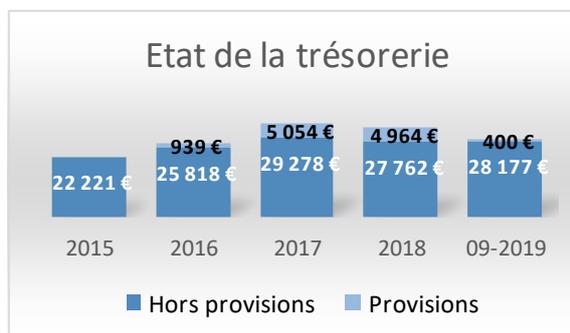
Détail du budget de fonctionnement de l'année 2019

Bilan : **-238 €**

Compte de résultats global

Charges	Débit
60 - Achats	136 €
6063 - Fournitures	136 €
61 - Services extérieurs	5 438 €
611 - Formation	4 834 €
6135 - Locations mobilières	604 €
62 - Autres services	19 420 €
6236 - Imprimés	223 €
6238 - Prix / dons	774 €
6251 - Déplacements	912 €
6256 - Missions	734 €
6257 - Réceptions	16 613 €
626 - Communication	163 €
65 - Autres charges	12 654 €
6571 - Bourses accordées	2 670 €
6586 - Cotisations versées	9 880 €
6586 - Homologation/Inscription FFE	104 €
68 - Amortissements et provisions	400 €
6815 - Dotation aux provisions	400 €
86 - Emploi des contributions	2 233 €
862 - Arbitrage	2 233 €
Total général	40 281 €

Produits	Crédit
70 - Ventes	90 €
707 - Vente/Utilisation feuilles	90 €
75 - Autres produits	33 436 €
754 - Participation aux frais	14 061 €
756 - Cotisations reçues	19 376 €
77 - Produits exceptionnels	71 €
778 - Autres produits exceptionnels	71 €
78 - Amortissements et provisions	4 964 €
7876 - Reprise sur provisions	4 964 €
87 - Contributions volontaires	2 233 €
871 - Arbitrage	2 233 €
Total général	40 795 €

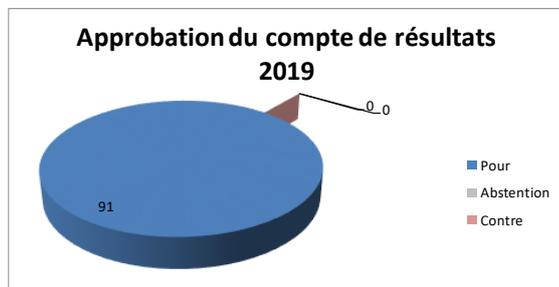


Pascal AUBRY souligne l'effort très conséquent de la ligue envers les jeunes.

Il remercie Damien PERNOT pour l'énorme travail réalisé sur le compte de résultats et souligne l'effort de lisibilité et de transparence très appréciés par les responsables des clubs.

Question : pourquoi la Ligue n'a-t-elle pas de sponsor ?

Réponse : tous les efforts de recherche de sponsors n'ont amené que des avantages en nature, aucune contribution financière n'a été trouvée.



Approbation du compte de résultats 2019		
Pour	91	100%
Abstention	0	0%
Contre	0	0%
Total	91	100%

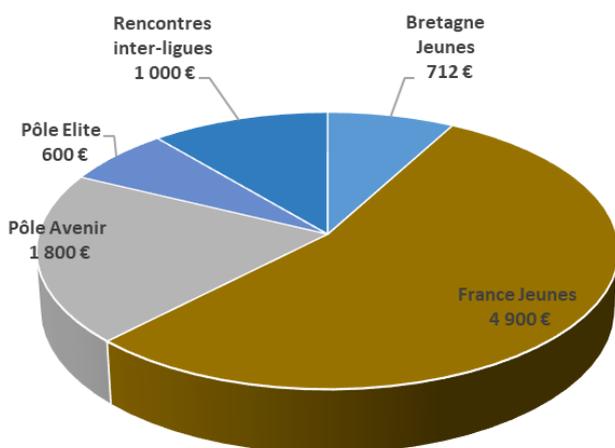
Le compte de résultats 2019 est adopté à l'unanimité (91 voix pour).

5. Adoption du budget prévisionnel 2019-2020

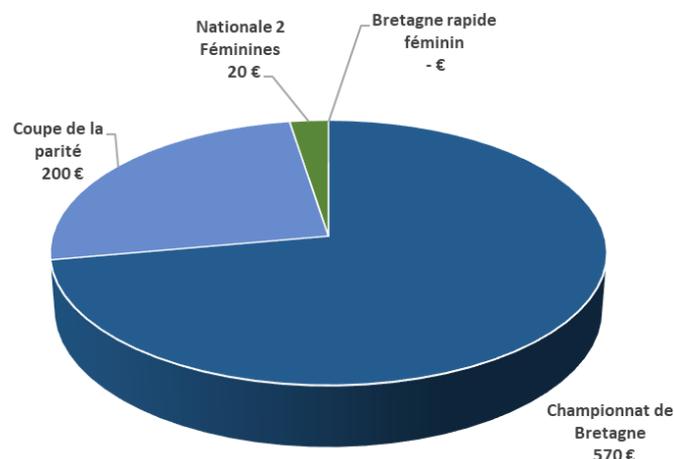
Damien PERNOT précise que le budget prévisionnel présenté court sur les douze prochains mois et qu'il a été réalisé à partir des prévisions des responsables des différents secteurs.



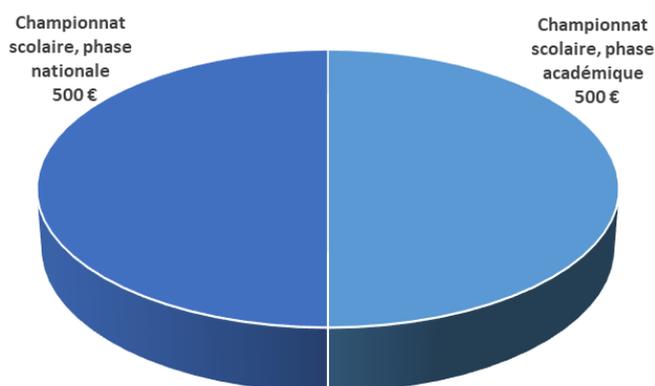
Secteur jeunes



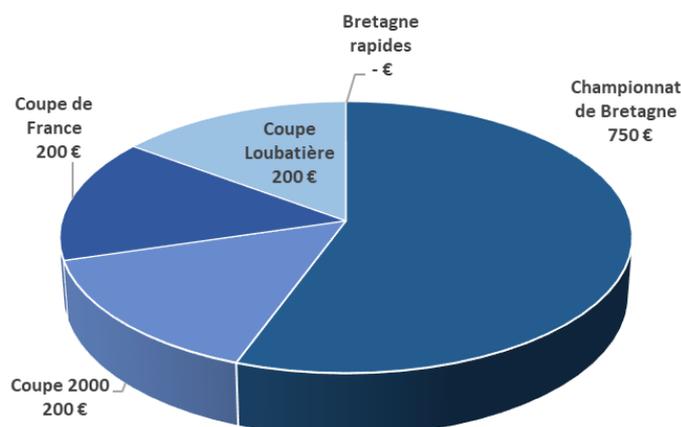
Secteur féminines



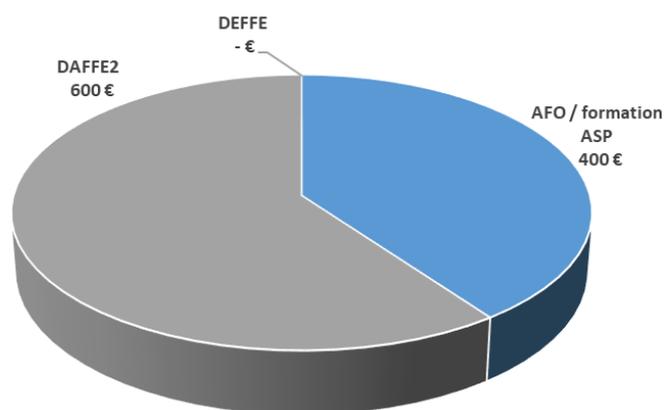
Secteur scolaires



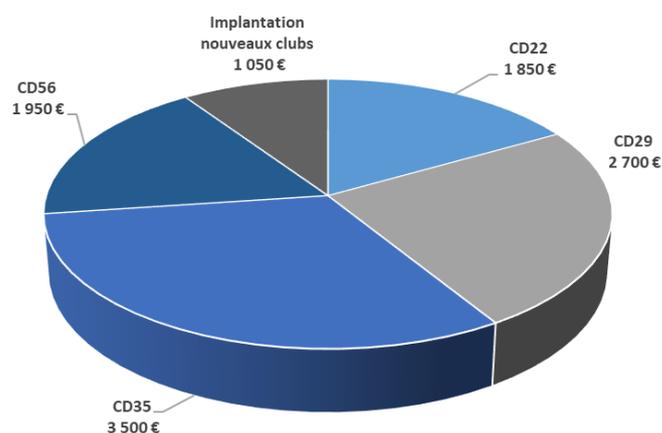
Secteur adultes



Secteur formation



Comités Départementaux



Fonctionnement

Charges	Débit
60 - Achats	100 €
6063 - Fournitures	100 €
62 - Autres services	360 €
6257 - Réceptions	200 €
626 - Communication	160 €
65 - Autres charges	300 €
6586 - Cotisations versées	300 €
Total général	760 €

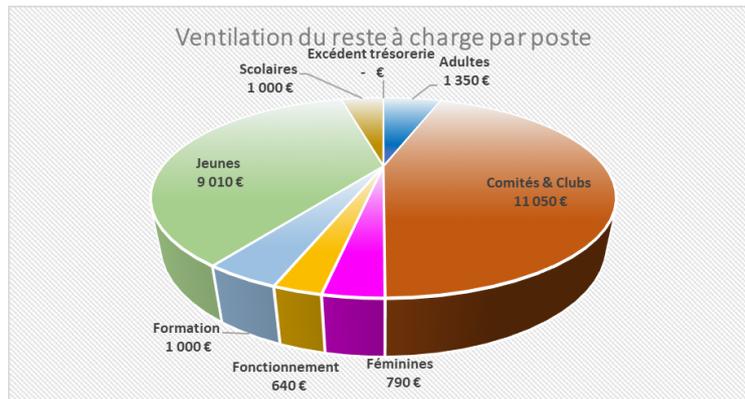
Produits	Crédit
76 - Produits financiers	30 €
7681 - Intérêts des comptes	30 €
70 - Ventes	90 €
707 - Vente/Utilisation feuilles	90 €
Total général	120 €

Bilan : -640 €

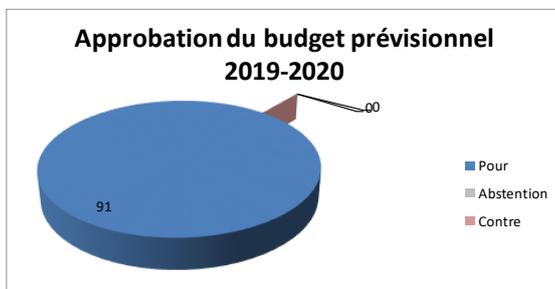
Prévisionnel global

Charges	Débit
60 - Achats	372 €
6063 - Fournitures	372 €
61 - Services extérieurs	7 650 €
611 - Formation	6 900 €
6135 - Locations mobilières	750 €
62 - Autres services	18 040 €
6236 - Imprimés	200 €
6238 - Prix / dons	1 180 €
6251 - Déplacements	450 €
6256 - Missions	1 200 €
6257 - Réceptions	14 850 €
626 - Communication	160 €
65 - Autres charges	13 680 €
6571 - Bourses accordées	3 190 €
6586 - Cotisations versées	10 300 €
6586 - Homologation/Inscription FFE	190 €
68 - Amortissements et provisions	0 €
689 - Excédent trésorerie	0 €
86 - Emploi des contributions	2 780 €
862 - Arbitrage	2 680 €
862 - Déplacements	100 €
Total général	42 522 €

Produits	Crédit
70 - Ventes	90 €
707 - Vente/Utilisation feuilles	90 €
74 - Subventions	3 000 €
74 - Subvention reçue	3 000 €
75 - Autres produits	34 380 €
756 - Cotisations reçues	20 000 €
754 - Participation aux frais	14 380 €
76 - Produits financiers	30 €
7681 - Intérêts des comptes	30 €
78 - Amortissements et provisions	2 242 €
7876 - Reprise sur provisions	400 €
789 - auto-financement	1 842 €
87 - Contributions volontaires	2 780 €
871 - Arbitrage	2 680 €
871 - Déplacements	100 €
Total général	42 522 €



Damien PERNOT attire l'attention sur l'autofinancement de 1800€ prévu pour la saison à venir et indique qu'un tel déficit structurel ne pourra pas être entretenu à terme. Plusieurs pistes doivent être envisagées : diminuer les actions, trouver d'autres pistes de financement, réfléchir à une contribution des Comités Départementaux sur certaines actions, modifier les périmètres de compétence respectifs des Comités et de la Ligue, ...



Approbation du budget prévisionnel 2019-2020		
Pour	91	100%
Abstention	0	0%
Contre	0	0%
Total	91	100%

Le budget prévisionnel 2019 est adopté à l'unanimité (91 voix pour).

6. La mixité aux échecs, la mixité des tournois au Bretagne jeunes



Pascal AUBRY explique que la Commission jeunes a abordé récemment le sujet de la mixité des tournois, certains parents souhaitant l'abandon de l'organisation des tournois mixtes en vigueur depuis 2018. Lors de cette réunion, les opinions se sont révélées très partagées et très tranchées ; en l'absence de consensus, il a demandé lors de cette réunion :

- que les responsables des clubs soient concertés pour éclairer les avis du Comité Directeur ;
- que les deux points de vue (pour l'organisation de tournois mixtes et pour l'organisation de tournois séparés) soient synthétisés sur une page et diffusés aux responsables des clubs avant la prochaine Assemblée Générale (ces documents figurent en annexe) ;
- que les deux points de vue soient présentés en Assemblée Générale ;
- que les responsables des clubs puissent interroger les protagonistes et échanger entre eux sur le sujet de la mixité ;
- enfin, qu'ils se prononcent sur la formule qui leur paraît la plus adaptée pour remplir le double objectif de la Ligue :
 1. Sélection de l'élite pour le championnat de France
 2. Manifestation de masse pour la progression globale des jeunes

Avant de commencer les présentations, Pascal AUBRY indique qu'il est intervenu récemment dans ce débat pour protester contre une intervention dont il a estimé qu'elle n'était pas respectueuse du travail et de l'investissement des bénévoles de la Ligue. Il rappelle que le sujet de la mixité est complexe, touche à l'intime de chacun d'entre nous et demande donc à tous les intervenants

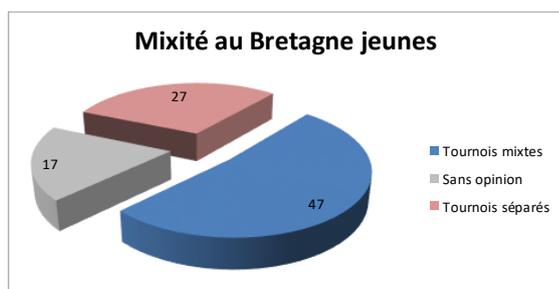
(présentateurs et responsables des clubs) de respecter les points de vue qui ne sont pas les leurs, de ne stigmatiser personne et de rester tant que possible factuels dans les argumentations.

Briac DENIZET (joueur, ancien jeune joueur et Directeur de Groupe) et Laurence FAMEL (maman de trois jeunes joueurs) ont ainsi présenté leurs arguments à l'assemblée chacun en dix minutes, respectivement pour la conservation des tournois mixtes et pour le retour à des tournois séparés.

Les membres de l'Assemblée ont ensuite interrogé les présentateurs et échangé entre eux.

Pascal AUBRY remercie les deux présentateurs en soulignant la difficulté de l'exercice qui leur étaient demandé, les membres de l'assemblée pour la qualité de leurs échanges et l'ensemble des participants pour avoir su dépassionner leurs points de vue, ce qui a permis la sérénité du débat.

Les responsables des clubs ont ensuite été invités à donner leurs avis sur le sujet traité :



Mixité au Bretagne jeunes		
Tournois mixtes	47	52%
Sans opinion	17	19%
Tournois séparés	27	30%
Total	91	100%

Pascal AUBRY indique que ces avis seront transmis au Comité Directeur en vue de l'adoption du règlement du championnat de Bretagne jeunes.

7. Questions diverses

Mixité au championnat de Bretagne adultes

Anne RUHLMANN demande à ce que la mixité des tournois au championnat de Bretagne toutes catégories soit également abordée.

Mini-Doc échecs

L'échiquier du Pays de Baud, soutenu par le Comité Départemental du Morbihan, a participé à l'édition d'une méthode d'apprentissage du jeu d'Échecs.

Emmanuel ROUSSEAU, concepteur de la méthode et responsable du club de Baud, expose les avantages de sa méthode.

Les vidéos suivantes sont accessibles en ligne :

- [Jouer aux échecs Mini-Doc 1](#)
- [Jouer aux échecs Mini-Doc 2](#)
- [Plier son Mini-Doc](#)

Pascal AUBRY remercie Lionel CHENEAU pour son accueil à Saint-Guyomard, la séance est levée à 17h30.

Fait à Rennes, le 25 septembre 2019

La Secrétaire Générale de la Ligue
Laetitia CATHERINOT

Le Président de la Ligue
Pascal AUBRY

Pour la mixité au Bretagne Jeunes

La mixité des tournois par catégorie du Bretagne Jeunes a été adoptée en 2018 et 2019 pour **augmenter l'intérêt sportif** des parties jouées par les filles, qui sont souvent en nombre trop insuffisant et de niveau trop hétérogène pour pouvoir constituer une compétition intéressante.

Exemple de Ploemeur 2017, catégorie Minimes filles : seulement 4 joueuses qui s'affrontent en match aller – retour, soit 6 rondes. L'écart de niveau s'est fait largement sentir. Anaëlle LE DU (1494F) et Laureline GEORGET (1565F) de niveau équivalent, ont fait nul entre elles les deux fois et ont battu aisément à chaque fois les deux autres joueuses, Amélie LADAN (1350N) et Nayeli LEHO(1140N). Au final, aucune des joueuses n'a eu d'intérêt à jouer, que ce soit les gagnantes ou les perdantes. L'écart de niveau était bien trop fort. Dans un tournoi mixte ces 4 joueuses auraient eu plus de chance de rencontrer des adversaires de leur niveau.

Avec des tournois mixtes, garçons et filles sont classés séparément afin déterminer les qualifié(e)s à la fin de la compétition en fonction des quotas attribués par la FFE.

Le principal reproche fait à la mixité serait que la qualification des filles comme des garçons est faussée par le mélange des genres. Que l'on fasse des tournois mixtes ou non, les qualifié(e)s au France jeunes pourraient légèrement différer mais dans les deux cas, il y a une qualification tout à fait valable, c'est ce qui importe, comme nous le montrons plus loin.

La mixité offre 2 avantages déterminants

- Les filles jouent dans des tournois beaucoup plus intéressants sportivement parlant.
- Garçons et filles apprennent à se respecter. Les filles ne sont plus reléguées dans des tournois de 2^e zone comme beaucoup de garçons le considéraient du temps de la non mixité.

[Lire les témoignages de Jean-Baptiste MULLON \(Maître International, entraîneur équipe de France et Directeur des jeunes IDF\), Honorine AUVRAY \(Maître Fide Féminine\) et Louise HERREMAN-BOUTOT \(championne de Bretagne\)](#)

Validité de la qualification en tournois mixtes

Le système Suisse, mondialement utilisé, gère les appariements des 7 rondes des tournois. C'est le meilleur système que l'on ait trouvé pour établir un classement de joueurs représentatif de leur valeur avec un nombre limité de rondes. Ainsi, les meilleurs garçons et les meilleures filles désignés en tournois mixtes par ce système sont réputés être les meilleurs garçons et les meilleures filles du moment.

Qu'une fille ait joué plus de garçons qu'une autre n'a pas d'importance. Une partie d'échecs, ce sont 2 cerveaux qui s'affrontent. Et un cerveau de fille fonctionne aussi bien qu'un cerveau de garçon. **Considérer qu'une fille a été désavantagée dans le tournoi parce qu'elle a rencontré plus de garçons qu'une autre reviendrait à dire qu'elle a des capacités intellectuelles forcément inférieures à celles des garçons !**

Certains pourraient dire aussi que le France Jeunes n'étant pas mixte il faut qualifier au Bretagne sans mixité. Il faut être réaliste : au France jeunes, les catégories peuvent être non mixtes car les effectifs sont suffisamment importants pour que chacun y trouve des joueurs ou joueuses de son niveau. Ce n'est pas forcément le cas au niveau d'une Ligue et d'un Comité. La FFE a bien conscience du problème. Dans l'article **2.4** du règlement du France Jeunes, elle autorise explicitement les Ligues et Comités à mettre en place des tournois mixtes s'ils le souhaitent :

Les CDJE et Ligues, choisissent, en accord avec la Commission Technique Fédérale, en fonction des circonstances, d'organiser des tournois mixtes au sein d'une même catégorie d'âge.

« Inconvénient » des tournois mixtes

Il y a proportionnellement plus de places qualificatives pour les filles que pour les garçons. Il arrive que certaines filles participent alors qu'elles sont déjà qualifiées pour le France jeunes sur le papier. Elles n'ont rien à perdre dans leurs parties (sauf quelques points Elo) alors que les garçons qu'elles rencontrent peuvent avoir à défendre leur qualification. Ce problème est celui de toute compétition. Dans un match, les enjeux pour les 2 joueurs ne sont pas forcément identiques et certains doivent se battre plus que d'autres. Notons que ce problème serait absolument identique à l'intérieur de tournois féminins, lorsqu'une fille non qualifiée joue une fille déjà qualifiée.

Ces joueurs, joueuses, dirigeants, entraîneurs et arbitres sont favorables à la mixité

Légende :	D = Dirigeant (club, comité, ligue)	A = Arbitre Fédéral	E = Entraîneur			
Pierre-Jean ALLORY	D, A	Julie COLIN	A	Nicolas HOUZE	Jean-B. MULLON MI	D, E
Pascal AUBRY	D, A	Mathis COUGARD		Audrey JOLY	entraîneur équipe de France	
Honorine AUVRAY	MFF	Oliver-James CROOK	D	Hugo JOUAN	directeur des jeunes IDF	
Pierre BAILET MI	D	Briac DENIZET	D	Alison LE BIHAN	Camille PIONNIER	
Vianney BINARD	D	Lucie DUVAL		Anaëlle LE DU	Lionia ROMAS	A
Emilie BOULART	A	Arthur FETIVEAU		Sébastien LEGRAS	Anne RUHLMANN	D, A
Gabriel BRAULT		Théo FRANCEZ		Raphaël LEMASLE	Dominique RUHLMANN	D, A
Margot CATHERINOT	A	Adrien FRANCOIS		Baptiste LE NEUTRE	Hélène RUHLMANN	A
Noémie CATHERINOT	A	Théo GENAND		Sarah LOUDIER	Yamina SEITE	
Mariam CHACHIACHVILI		Alba GRALL		Corentin LOUIS	Victor STEPHAN MI	D
Sébastien CHARPIOT	D	Hermine GROMAS		Axel MARTIN	Paul TERCINET	
Julien CHOSSON	D	Louise HERREMAN-B.	A	Victor NORMAND	Robin WENDLING	

Contre la mixité au championnat de Bretagne jeunes

Introduction

La Ligue de Bretagne a mis en place la mixité lors du championnat de Bretagne Jeunes 2018 puis 2019.

Ce document ne remet pas en question le travail et les actions qu'effectue au quotidien l'équipe en place. Nous souhaitons juste dans cet argumentaire présenter les raisons de notre opposition à la mixité.

Le championnat de Bretagne Jeunes « est pour beaucoup de jeunes de la Ligue l'apogée de la saison avec à la clé une qualification possible pour le championnat de France. » (Bretagne infos 06/03/2018). Ce championnat sélectionne les meilleurs joueurs et joueuses dans leur catégorie respective (U8 à U16) qui rencontreront au championnat de France les meilleurs joueurs et joueuses des autres régions françaises.

Pour tous les joueurs bretons, cette phase est donc un moment majeur dans leur année échiquienne.

Pourquoi sommes-nous contre la mixité au Bretagne Jeune ? Afin de bien comprendre nos arguments, voici l'historique

La mixité est introduite dans le championnat de Bretagne il y a 2 ans (2018 et 2019). Elle existe depuis quelques années dans les championnats départementaux, dans le 29, le 22 et le 35. Et au vu du nombre de places qualificatives au championnat de Bretagne, beaucoup de garçons et filles parviennent à se qualifier. De plus, le nombre de filles est très faible dans différentes catégories. Elles sont donc souvent presque toutes qualifiées au Bretagne. Le 56 poursuit toutefois les tournois séparés. Ceux-ci apportent une impulsion aux joueuses, elles sont plus nombreuses à y participer. C'est aussi un bon contre-exemple puisque ce département, en favorisant la formation , a des compétitrices dans les catégories U8 à U12

« La demande de l'organisation de tournois mixtes émane à l'origine des parents des meilleures joueuses de leurs catégories, pour lesquelles le championnat de Bretagne n'avait aucun intérêt sinon servir de sparing-partner à des joueuses en général beaucoup moins fortes qu'elles » (La LB des échecs – Ordre du jour- Commission jeunes 09/09/2019).

« Le rôle du championnat de Bretagne pour le développement des jeunes et en particulier des jeunes filles est double :- sélection de l'élite pour le championnat de France et -manifestation de masse pour la progression globale des jeunes ». « L'introduction de la mixité s'est faite en faveur de « l'élite féminine..une des raisons d'être du championnat : sélectionner les meilleures joueuses de la Ligue et les préparer au championnat de France ». Il est dit cependant « en revanche, elle s'est faite au détriment des autres féminines et le risque existe pour le championnat de perdre sa deuxième raison d'être : une compétition de masse à laquelle un maximum de joueurs et joueuses de la Ligue puissent participer et y progresser... une formule doit être trouvée pour que les mesures prises en faveur des plus fortes joueuses ne le soient pas au détriment de l'ensemble des autres joueuses ».

Nombreux sont les parents et joueurs qui s'opposent à la mixité au championnat de Bretagne. Ci-dessous nos arguments.

Les filles de fort niveau jouent dans des tournois mixtes toute l'année

Les fortes joueuses bretonnes sont très présentes dans les opens mixtes, il y en a partout et beaucoup. Elles y jouent contre des adversaires parfois beaucoup plus forts ou aussi beaucoup moins forts. Le championnat de Bretagne mixte ne serait destiné qu'à ces joueuses ?

Pour mieux les préparer au France? Mais tous les opens auxquels elles participent toute l'année les y préparent déjà. Les joueuses moins fortes jouent moins souvent certes mais elles sont, elles aussi, motivées lors de ce championnat de Bretagne. N'oublions pas qu'elles ont été sélectionnées par leur département. Elles ont envie de gagner et de se qualifier pour le France. Dans les derniers championnats mixtes, ces filles étaient en bas de classement. Ces tournois les découragent, les démotivent au lieu de leur donner l'envie de progresser, travailler, jouer dans d'autres tournois que le Bretagne!

Ces deux dernières années, les filles (hormis U8-U16 en 2018) étaient assez nombreuses pour conserver les tournois séparés. De plus, il été instauré un championnat mixte mais deux classements. C'est paradoxal. Il y a deux ans, la championne de Bretagne minime n'avait pas rencontré une joueuse. En 2019, les deux premières pupillettes perdaient contre des garçons mais ne se rencontraient pas...

Le championnat mixte fausse les résultats

L'une des meilleures joueuses U12, Mélusine Troadec n'a pu se qualifier en 2019 au championnat de France : elle a battu ses concurrentes! Est-ce logique ? Certes, le système suisse détermine le classement mais il est clair qu'un championnat mixte ajoute des interférences dans les résultats. Léo Thierry a bien démarré son tournoi, il perd contre 2 filles, son tournoi prend une autre tournure. Il n'a pas lui non plus été qualifié au France.

La réussite repose sur différents critères... dont le facteur mental : chez les U16, 20 garçons se disputaient 8 places qualificatives., 7 places chez les 8 filles (2 des joueuses pré-qualifiées). Elles seront donc toutes qualifiées. Les enjeux n'étaient pas les mêmes. Une joueuse jouait pour un titre éventuel, un garçon jouait pour une place au France. L'an dernier chez les U14: au dernier match, les deux rondes entre filles s'achèvent sur un nul. La joueuse qui rencontre un garçon n'a pas le choix : elle doit gagner pour se qualifier.

Ce sont des exemples, il y en a d'autres, qui soulignent l'aspect inéquitable de championnat mixte, comme l'a souligné lors de la réunion du 09/09/2019 le champion de Bretagne U16 de l'édition 2019.

Le championnat de France n'est pas mixte

Les filles et les garçons jouent dans des tournois séparés au championnat de France jeunes. N'est-il pas plus juste de leur proposer un championnat de Bretagne organisé dans les mêmes conditions ? Le nombre des rondes, le temps et les adversaires rencontrés doivent permettre à tous et toutes de mieux se préparer à l'échéance du France.

Les joueuses bretonnes peuvent participer au championnat de France mixte mais elles ne s'y inscrivent pas.

Les joueurs et les joueuses d'échecs sont égaux

La mixité fait débat depuis longtemps dans les échecs. Hervé Dodart, joueur d'échecs et parent de joueuse rappelle que les instances échiquiennes ont un problème de positionnement avec la mixité. Il est vrai qu'au regard de ce que nous ont répondu quelques personnes en faveur de la mixité lors de la réunion du 09/09/2019, on est tenté de penser que ce championnat mixte a pour vocation de prouver que les filles sont les égales des garçons aux échecs, au détriment des filles les moins aguerries à ce sport ?

Alors la mixité risque fort de réduire la participation des filles dans ces championnats à l'avenir. Les garçons d'aujourd'hui respectent les joueuses et inversement. Nous, parents, avons ce rôle de leur transmettre ces valeurs que sont celles du sport. L'un des rituels dans les échecs est de se serrer la main au début et à la fin de la partie. On respecte son adversaire quel que soit son niveau, son âge,... Il ne serait en être autrement dans une partie opposant un homme et une femme.

Conclusion

« La demande de l'organisation de tournois mixtes émane à l'origine des parents des meilleures joueuses de leurs catégories, pour lesquelles le championnat de Bretagne n'avait aucun intérêt sinon servir de sparing-partner à des joueuses en général beaucoup moins fortes qu'elles » (LB des échecs – Ordre du jour- Commission jeunes 09/09/2019). Pas d'information sur cet historique !

En 2018 était donc lancé le premier championnat de Bretagne mixte. Voici le détail : 18 U10F pour 36 participants, 15 U12F/34, 10 U14F/28. Seules les U8F (4/20) et les U16F seront peu nombreuses (5/24). La championne de Bretagne n'y a rencontré aucune fille.

Ne vaudrait-il pas mieux se pencher davantage sur la formation pour que les filles découvrent plus tôt ce sport et poursuivent les échecs plus longtemps ? Ainsi, le championnat de Bretagne dans la catégorie U16 serait plus attrayant, pour les U8 également. **Valorisons les compétitions féminines et les filles deviendront plus fortes.**

On ne peut pas justifier ce championnat de Bretagne mixte pour quelques filles qui n'ont pas trouvé parfois suffisamment d'adversité en face d'elle. Des joueuses parmi les plus fortes sont contre cette mixité : Pauline Courjal, Juliette Courjal, Jade Lorho, Mélusine Troadec, Diane Famel.

Imposer aujourd'hui un championnat de Bretagne mixte décourage les joueuses et les joueurs les moins forts. Ils se battent pour une qualification dans leur catégorie.

Laissons-les se préparer au mieux, proposons-leur un championnat juste et cohérent.